

**EXTRAIT du Procès-Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Conseillers élus : 11
En fonction : 09
Présents : 07

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2018

Sous la présidence de M. Richard MULLER, Maire

Accusé de réception en préfecture
067-216703520-20181204-18_00032-DE
Date de télétransmission : 10/12/2018
Date de réception préfecture : 10/12/2018

Membres présents : Mmes et MM HILD Edith (1^{ère} Adjointe), DORN Clarisse, FREY Hubert, BEYER Patrick, BALTZER Jérôme, FRITZINGER Laurent.

Absent(e)s excusé(e)s: MM. FORTMANN Marc (2^{ème} Adjoint), RITTER Mathieu.

Absent(s) non excusé(s): /

Date de convocation : 26 novembre 2018 – Date d'affichage : 26 novembre 2018
Ouverture de la séance : 19h30

1. FINANCES LOCALES : TARIFICATION 2019

M. le Maire fait le point sur la tarification des équipements communaux (salle polyvalente, concessions cimetière et columbarium).

**APRES DELIBERATION,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DECIDE d'augmenter linéairement les tarifs comme suit :

- + 1 € pour les locations à l'heure ;
- + 5 € pour toutes les autres locations.

Tableau des tarifs de location de la salle polyvalente en annexe.

Le tarif relatif aux concessions cimetière reste inchangé, à savoir 30 € / 2 m², tout comme le tarif des concessions au columbarium (600 € - 15 ans ; 1200 € - 30 ans).

Votants : 07
Pour : 06
Contre : 1

Pour extrait conforme,
Obersoultzbach, le 10 décembre 2018
Le Maire,

Richard MULLER